

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along
interior margin / La reliure serrée peut causer de
l'ombre ou de la distorsion le long de la marge
intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have been
omitted from filming / Il se peut que certaines pages
blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips,
tissues, etc., have been refilmed to ensure the best
possible image / Les pages totalement ou
partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une
pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the best
possible image / Les pages s'opposant ayant des
colorations variables ou des décolorations sont
filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image
possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x			14x			18x			22x			26x			30x		
12x			16x			20x			24x			28x			32x		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

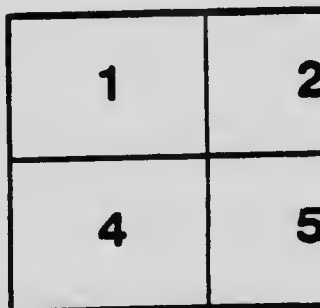
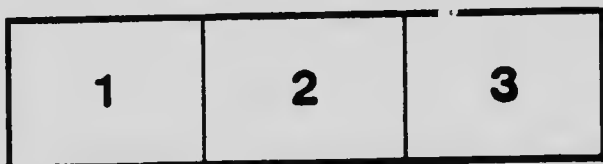
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

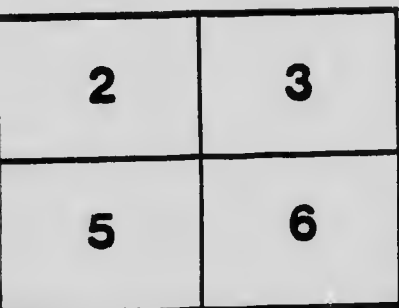
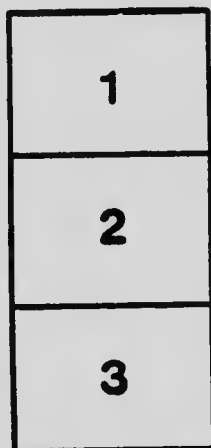
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier pli et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second pli, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

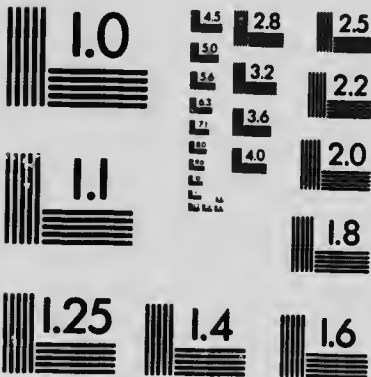
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

4

L'ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT

FONDÉE PAR LA
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA
SECTION NOTRE-DAME



370.-

Ceux qui en instruisent plusieurs dans
les voies de la justice, brilleront
comme les étoiles dans toute l'éten-
due de l'éternité.

(Dan. XII. 3.)

DIRECTEUR :
LE CURE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME, OTTAWA.

1912

La Cie d'Imprimerie d'Ottawa.

J. T. RICHARD

Bijoutier - Horloger

Montres, Horloges et Bijoux.

Réparage de Bijoux, Ouvrage Garantie.

Jonc fait à ordre. Graveur et Doreur.

254 Rue St-Patrice - - - OTTAWA

JOS. P. VALIQUETTE

PHARMACIEN-ÉPICIER

Coin Clarence et Dalhousie

OTTAWA

Phone Rideau 447

P. S. Agent général pour La Lotion Alexandra
(L'Embellisseur par Excellence)

Le Tailleur populaire

JOS. SEGUIN

RUE DALHOUSIE

Beau choix de Tweeds, etc.

Habilllements à prix raisonnables. Coupe garantie.

Société des Artisans Canadiens-Français

Bureau Central Montreal, Succursale d'Ottawa No 10.
Assemblée tous les jeudis, à 8 hrs p. m. au Monument National.

ENROLEZ-VOUS DANS LES ARTISANS

Parce qu'elle est la plus forte société de secours mutuels, Française d'Amérique, pour les Canadiens-Français des deux sexes.
Parce qu'elle paye \$5.00 par semaine, pendant 15 semaines par année à ses sociétaires malades.

**L'ŒUVRE
DE
L'ENSEIGNEMENT**

**SOUS LE PATRONAGE
DE LA
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA
SECTION NOTRE-DAME**



Ceux qui en instruisent plusieurs dans
les voies de la justice, brilleront
comme les étoiles dans toute l'éten-
due de l'éternité.

(Dan. XII. 3.)

**DIRECTEUR :
LE CURE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME, OTTAWA.**

LC245

C2

048

1912

Approuvé :

+ CHARLES HUGUES,

Archevêque d'Ottawa.

Ottawa, 27 juillet 1912.

Nom des Officiers
de la
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE D'OTTAWA
Section Notre-Dame

Année 1912

Rév. L. N. CAMPEAU, Chapelain.

O. DUROCHER, Président:	38 rue Water
ANT. BOULANGER, Vice-Président.....	38 rue King
H. DEMERS, Secrétaire	72 rue St-André
P. POIRIER, Com.-Ordonnateur	48 rue Bolton
H. BIGRAS, Aumônier	41 rue de l'Eglise
A. BELANGER, Directeur.....	212 rue Bolton
JOS. SOMMARD, "	94 rue Cathcart
E. J. POTVIN, "	231 rue de l'Eglise
J. W. RENY, "	95 rue de l'Eglise
M. A. BOYER, "	254 rue St-Patrice
A. E. WATIER, "	114 rue St-André
L. N. A. De LaSALLE "	114 rue de l'Eglise
ALF. WELLARD, "	311 rue St-Patrice
H. LADURANTAYE "	176 rue Cathcart
CHS. BOUVRETTE, "	279 rue Murray
W. J. BEDARD, "	41 rue Botelier
L. G. FINK, "	162 rue Bolton

A tous les amis de l'OEuvre de l'Enseignement

On pourrait nous accuser de témérité en nous voyant entreprendre une œuvre aussi sérieuse, et, certes, pourquoi ne pas l'avouer? les officiers de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ont eu un moment d'hésitation avant de tenter l'exécution de ce projet; mais la confiance les a poussés de l'avant, lorsque les encouragements leur sont venus de la part de Mgr l'Archevêque d'Ottawa.

Cette Œuvre, en effet, prenant naissance, fécondée par les bénédictions de Mgr C. H. Gauthier, nous avons la ferme espérance qu'elle se développera avec rapidité et qu'elle produira de bons fruits.

De plus, comme les règlements l'indiquent, le curé de la paroisse étant le directeur de l'œuvre, la direction nous viendra de bonne source, et le travail nous sera facile.

* * *

Comme nous le disions plus haut, l'œuvre de l'enseignement, recevant l'approbation de Mgr l'Archevêque, nous avons lieu d'espérer qu'elle serait féconde en heureux résultats. La preuve ne tarde guère à venir. Il nous est agréable d'annoncer aux paroissiens de Notre-Dame, et à tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre, que, dès sa naissance, l'œuvre de l'enseignement a rencontré des amis généreux qui nous ont fourni les moyens de la faire connaître.

Les employés canadiens-français de l'Imprimerie Nationale ont voulu être les premiers à s'inscrire au nombre des bienfaiteurs, et c'est dans ce but qu'ils ont donné la somme nécessaire pour nous permettre de publier cette brochure.

Au nom du Comité Administratif, nous remercions cordialement les auteurs de ce premier don, et maintenant que l'œuvre est connue, nous espérons rencontrer de généreux souscripteurs, qui profiteront de ce moyen mis à leur disposition pour travailler à l'instruction et à l'éducation des enfants.

On ne nous pardonnerait pas si nous ne faisons pas connaître le nom d'un de nos dévoués officiers de la Société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, M. L. N. A. De LaSalle, qui, le premier, a suggéré l'idée de l'œuvre que nous commençons aujourd'hui.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'attirer l'attention de nos amis sur les annonces qui nous ont été fournies par des maisons et des sociétés canadiennes-françaises de la ville d'Ottawa.

O. DUROCHER,
Président.

Introduction

Désireuse de venir en aide à la jeunesse de nos écoles, la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, soumet aux paroissiens de la Basilique un projet qui rencontrera certainement l'approbation de tous les amis de l'éducation.

Tous les Canadiens-français connaissent le but de la Société St-Jean Baptiste qui est de promouvoir les intérêts religieux et nationaux de notre race. Nous avons cru répondre d'une manière pratique à cet idéal en fondant une œuvre qui pourvoit tout d'abord à l'instruction des enfants.

Les enfants sont les hommes de demain; ce sont eux qui prendront bientôt notre place et qui devront travailler au triomphe de la cause qui nous est chère. Afin que ces hommes de demain soient en état de faire face aux responsabilités qu'ils devront assumer, nous demandons à tous les membres de cette paroisse de seconder nos efforts et de répondre généreusement aux sacrifices que nous osons réclamer d'eux en faveur des enfants.

Lorsque, le premier de l'an 1912, les officiers des Sociétés de Secours Mutuel allèrent présenter leurs souhaits de bonne fête à Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, Sa Grandeur les entretint du besoin pressant dans lequel se trouve le diocèse au sujet des vocations sacerdotales. D'autre part, la première convention biennale des Canadiens-français d'Ontario a exprimé, par la voix du R. P. Villeneuve, O. M. I., le désir de travailler au recrutement du personnel enseignant. Ayant déjà songé à organiser une œuvre de ce genre, les officiers de la Société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, ont cru qu'ils pouvaient réunir en une seule, et l'œuvre des vocations sacerdotales, et l'œuvre des vocations enseignantes.

C'est pourquoi l'œuvre de l'enseignement renferme un double but, à savoir : favoriser les élèves qui veulent consacrer leur vie au sacerdoce, et encourager les élèves qui veulent devenir instituteurs ou institutrices.

Combien d'enfants sont forcés de quitter l'école ayant à peine atteint l'âge de douze ou treize ans, parce que les parents n'ont pas les ressources pécuniaires suffisantes pour donner à leurs enfants l'éducation qui fera d'eux, plus tard, un prêtre zélé dans le ministère, ou un éducateur dévoué dans l'enseignement.

Si notre œuvre reçoit l'encouragement qu'elle mérite, nous pourrions disposer d'une somme d'argent qui nous permettra de venir en aide à quelques enfants bien doués et bien recommandés par leurs Supérieurs.

On dit souvent que les Canadiens-français ne peuvent réussir faute d'argent ; nous croyons remédier quelque peu à cet inconvénient, du moins dans cette paroisse, en nous adressant à tous les paroissiens de Notre-Dame.

La somme demandée n'est au dessus des moyens de personne, Nous voulons tout simplement un peu de bonne volonté de votre part. Que chacun verse au fonds de notre œuvre quelques piastres, et même quelques centins, et vous serez étonnés du bien qui en résultera.

Nous voulons des professeurs expérimentés, capables de répondre aux exigences modernes; l'œuvre de l'enseignement favorisera les jeunes gens et les jeunes filles qui ont des dispositions et assez de dévouement pour y consacrer leur vie. Nous savons que les vocations religieuses et sacerdotales se font rares, et l'une des raisons, c'est que bien des vocations se perdent parce que le jeune homme pauvre n'a pu réaliser le rêve de son enfance; l'œuvre de l'enseignement prendra ce jeune homme au sortir de l'école élémentaire et le conduira à l'Université. N'est-ce pas un légitime orgueil pour tous les paroissiens d'une paroisse de pouvoir dire un jour Ce jeune homme qui monte à l'autel, c'est nous qui lui avons fourni les moyens de répondre à l'appel de Dieu. Et de quelles bénédictions nombreuses Dieu ne favorisera-t-il pas la paroisse qui travaille ainsi à répandre le règne du Christ sur la terre.

Le Comité Administratif de la
Société St-Jean Baptiste d'Ottawa.
Section Notre-Dame.

Quelques Explications

SUR LES STATUTS DE L'OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT

Les statuts de l'œuvre de l'enseignement sont publiés à la fin de cette brochure, et chacun pourra se rendre compte de la manière dont nous avons l'intention de procéder, mais nous croyons qu'il est opportun de donner ici quelques explications qui feront connaître davantage l'esprit de la constitution.

BUT.

Nous voudrions encourager tous les enfants qui désirent compléter leurs études, mais chacun comprendra, comme nous, qu'il n'est pas facile d'étendre indéfiniment le champ de notre action. Si nos revenus nous permettent de venir en aide, tout d'abord, à ceux qui ont des aspirations à la prêtrise ainsi qu'à ceux et à celles qui désirent se faire instituteurs ou institutrices, nous aurons droit de nous réjouir de notre travail.

Il ne serait pas prudent de notre part d'entreprendre de favoriser tous ceux qui veulent s'engager dans l'étude des professions libérales, comme l'étude du droit, de la médecine, etc., Si nous voulions trop étreindre, nous risquerions de manquer le but de notre œuvre. Qu'arriverait-il en effet ? C'est qu'un jeune homme rêvant d'une profession libérale, se dirigerait vers l'Université, aidé de l'œuvre de l'enseignement, et au sortir de son cours classique, n'ayant pas les moyens d'étudier la profession libérale qu'il avait en vue, il serait grandement exposé à tomber dans la classe des désœuvrés. Il est donc sage, pour le moment, de limiter notre protection à ceux qui veulent entrer dans les vocations sacerdotales ou enseignantes.

Et lorsque nous parlons de vocations enseignantes, nous n'entendons pas parler de religieux ou de religieuses enseignantes seulement, mais nous parlons aussi d'instituteurs et d'institutrices laïques.

La noblesse de cette vocation, surtout de notre temps, doit valoir à nos yeux autant, sinon plus, que les professions libérales. Comprendons bien la grandeur du rôle de l'instituteur ou de l'institutrice. Souvenons-nous que l'instituteur chrétien est un artiste qui taille un monument et veut en faire une œuvre d'art. La matière à façonner, c'est l'enfant, doué d'une intelligence et d'une âme immortelle, et l'instituteur doit faire de cet enfant un citoyen honnête et un catholique convaincu. Puisque la mission de l'instituteur est si belle, n'est-il pas juste que nous encourageons les enfants qui veulent se dévouer à cette cause, de préférence à ceux qui recherchent les carrières libérales ?

DIRECTEUR.

Notre œuvre étant tout à fait paroissiale, nous comprenons que la direction de cette œuvre doit venir du chef de la paroisse, le curé. C'est pourquoi nous nous sommes assurés de son entière collaboration, et les statuts de l'œuvre en font le Directeur ex officio. Fiers de contribuer au succès d'une œuvre aussi importante, nous réclamons, pour toute récompense, la satisfaction d'agir comme de simples ouvriers, marchant sous la conduite de leur chef, le curé, et apportant leur part de travail à l'édification des œuvres paroissiales.

CHOIX DES ELEVES.

Nous ne voulons favoriser que les élèves qui fréquentent nos écoles paroissiales, et encore choisirons-nous de préférence ceux qui auront contribué à l'œuvre soit par eux-mêmes, soit par leurs parents.

Nous ne demandons que quelques centins; aussi croyons-nous qu'aucune famille ne puisse durant l'année, épargner suffisamment pour verser son obole au trésor de notre œuvre. Cette

condition, loin d'être un obstacle aux enfants pauvres, sera plutôt de nature à encourager l'enfant à surveiller ses petites dépenses.

Quel est celui qui ne consacre chaque année, plusieurs centins, voire même plusieurs piastres à des amusements qui ne sont pas de nature à préparer son avenir et à lui indiquer le chemin qui conduit à l'économie. Nous espérons, par ce moyen, apprendre à l'enfant la valeur de l'argent et à lui inculquer l'amour du renoncement, puisqu'il sacrifiera quelque fois un plaisir, au désir de voir figurer son nom sur la liste des bienfaiteurs de l'œuvre de l'enseignement.

LE SOU SCOLAIRE.

L'article 6 des statuts parle des moyens à prendre pour percevoir les fonds destinés à l'œuvre de l'enseignement. Au nombre des moyens que nous avons jugé bon d'adopter, il en est un sur lequel nous voulons insister: c'est la cueillette du sou mensuel dans les écoles. L'Œuvre de l'Enseignement intéresse sans doute les parents qui désirent donner une bonne éducation à leurs enfants, mais l'enfant ne doit-il pas être intéressé davantage puisque c'est lui qui sera le premier à en bénéficier. C'est donc à l'enfant que nous nous adresserons le plus souvent, puisque chaque mois il sera invité à contribuer à l'œuvre pour la somme d'au moins un centin. Nous espérons que les parents lui apprendront à sacrifier une dépense frivole au désir d'apporter sa contribution mensuelle. Si nous considérons la somme énorme que dépensent les enfants en cigarettes, en bonbons, etc., nous aurons une idée des habitudes de folle prodigalité que prennent les enfants dès leur bas âge, alors qu'il vaudrait mieux leur enseigner que l'argent leur est prêté par Dieu pour l'employer au bien.

Inutile de parler ici des *vues animées* qui ne préparent guère la jeunesse à des choses sérieuses. Petits garçons et petites filles des écoles, nous nous adressons à vous d'une manière particulière et nous vous disons: A votre âge on est généreux, l'égoïsme n'a pas encore flétri votre cœur. Vous voulez rendre tout le monde heureux, eh bien! quittez ces amusements qui vous sont funestes, renoncez au danger qui vous menace en portant à votre bouche le poison de la cigarette, ou en allant repaître vos yeux du spectacle dangereux des vues animées, et l'argent que vous

auriez consacré à ruiner votre intelligence et à blesser votre cœur, donnez-le généreusement à l'Œuvre de l'Enseignement. Un jour et acte de générosité vous permettra de compléter vos études et vous ouvrira un brillant avenir.

ASSOCIATION D'EDUCATION.

Nous n'avons pas à faire connaître le bien accompli par cette Association en faveur de l'éducation, et le bien qu'elle est appelée à faire dans l'avenir; aussi avons-nous pensé que notre œuvre ne devait pas ignorer cette Société qui s'occupe, sur un terrain plus vaste que le nôtre, de l'Œuvre de l'Enseignement. Au mois de janvier 1911, une collecte, faite dans la paroisse, au profit de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, a produit la somme de près de trois cents piastres. Cette quête se continuera chaque année par les officiers de la St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, mais le surplus de cent piastres sera versé au fonds de l'Œuvre de l'Enseignement.

Cette manière de partager les fonds évitera une double quête dans la paroisse, et puisque vous ne serez appelés à donner qu'une seule fois, nous espérons qu'en retour des sacrifices qu'ils s'imposent, les officiers de la Société St-Jean-Baptiste recevront partout un généreux accueil.

Nous avons même prévu que des personnes mieux favorisées des biens de la fortune, seront heureuses de faire des dons particuliers, et nous avons inséré, dans nos règlements, les conditions requises pour devenir Protecteur ou Patron de l'Œuvre de l'Enseignement.

DEPOSITAIRE DES FONDS.

Comme nous le disions plus haut, nous ne voulons être que d'humbles zéloteurs au service d'une œuvre tout à fait paroissiale. Nous désirons sacrifier notre temps et nos énergies aux moyens à prendre pour faire tomber dans la caisse de l'Œuvre de l'Enseignement le plus d'argent possible. C'est pourquoi nous n'avons pas même songé à être les dépositaires des fonds, considérant que le curé de la paroisse doit être lui-même le gardien du trésor. C'est à lui que nous remettons les argents perçus, et c'est en son nom qu'ils seront déposés à la banque.

Si plus tard, nos successeurs, les officiers de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ne jugeaient pas à propos de continuer notre œuvre, le curé de la paroisse aura pleine liberté de choisir ses zéloteurs en dehors des membres du Comité administratif de la Société St-Jean-Baptiste et de continuer ainsi l'œuvre que nous voulons voir vivre toujours.

BULLETIN PAROISSIAL.

Le moyen par excellence de donner pleine et entière satisfaction à tous les bienfaiteurs de l'œuvre, c'est de faire connaître minutieusement les revenus et les dépenses. Un bulletin paroissial donnera chaque année un compte exact de la manière dont nous aurons administré la caisse.

Si nous recevons tous les encouragements auxquels nous nous attendons, nous nous proposons de publier ce bulletin chaque mois afin d'intéresser davantage tout le monde à notre œuvre.

Un bulletin paroissial est, à la vérité, la revue la plus intéressante dans une paroisse, et les nouvelles que l'on y publie sont de nature à resserrer les liens de l'esprit de famille.

NOS ŒUVRES ANTECEDENTES.

Nous réitérons notre appel à tous les paroissiens de la Basilique et nous les exhortons à encourager fortement l'œuvre que nous osons entreprendre.

Nous croyons pouvoir affirmer sans crainte que les officiers de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ont déjà donné des preuves de leur dévouement à la cause religieuse et nationale. Le travail qui s'est fait pour le retour des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'école Guignes ne nous est pas étranger: nous y avons apporté notre humble concours.

Une autre œuvre que nous désirons voir florissante, c'est l'œuvre accomplie par l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario. Une quête faite dans la paroisse par les officiers de notre Comité a donné près de trois cents piastres.

Au mois de mai dernier, sur l'invitation de M. le Curé de la paroisse, nous avons accepté de recueillir les souscriptions en faveur du Congrès de la langue française, à Québec, et nous avons remis la somme assez rondelette de quatre cent trente piastres.

Voulant encourager les enfants des écoles nous avons donné des récompenses, dans l'espace de quelques années, pour la somme d'environ mille piastres. C'est ainsi que toujours nous étions sur la brèche lorsqu'une cause religieuse ou nationale réclamait notre dévouement.

Il ne nous appartient pas de faire notre éloge, mais si nous rappelons ces faits, c'est en vue de montrer que notre travail du passé doit inspirer confiance pour l'avenir.

Nous comprenons que l'Œuvre de l'Enseignement est de beaucoup supérieure à nos œuvres déjà entreprises dans le passé; c'est pourquoi nous y apporterons encore plus de dévouement, afin de persuader aux paroissiens de Notre-Dame que la Société St-Jean-Baptiste n'est pas une Société de parade seulement, mais qu'elle sait joindre aux paroles, une action vraiment efficace dans le bien.

CONCLUSION.

Pour obtenir ce résultat sachons inspirer à l'enfant le zèle et l'amour de tout ce qui est grand.

Comme le disait le Rév. P. Villeneuve, O.M.I., dans sa causerie sur le recrutement des vocations à l'enseignement bilingue dans Ontario: "Les enfants veulent faire grand: à nous de leur indiquer où se trouve la vraie grandeur. Leurs âmes sont des terres vierges, prêtes à recevoir tous les germes: si on y sème des désirs d'apostolat et de dévouement pour les grandes causes de l'Eglise et de la Société, ces germes lèveront et porteront leurs fruits. Notre inaction et notre réserve, au contraire, pourraient être cause que des ambitions moins généreuses et des rêves moins honnêtes naissent dans ces cœurs d'enfants et amoindrissent les rendements de leurs vies."

L'œuvre de l'enseignement développera ces germes de vocations sacerdotales et enseignantes, et plus tard, lorsque nos volontés fatiguées et nos bras affaiblis demanderont un peu de repos, nous contemplerons, avec orgueil, une légion de prêtres zélés et d'instituteurs dévoués qui seront sur ce sol d'Ontario les généreux défenseurs de la religion et de la patrie.

STATUTS

de

L'OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT

ARTICLE 1. — NOM.

L'Œuvre de l'Enseignement.

ARTICLE 2. — BUT.

A) Venir en aide aux enfants pauvres de la paroisse pour les aider à compléter leurs études en vue d'en faire des éducateurs ou des éducatrices.

B) Les élèves pourront être envoyés soit à l'Université d'Ottawa, soit à l'Académie de Lasalle, soit à l'Ecole d'Youville. .

ARTICLE 3. — DIRECTEUR.

Le curé de la paroisse est, ex-officio, directeur de l'œuvre.

ARTICLE 4. — COMITE ADMINISTRATIF.

Les officiers de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, sont, ipso facto, les officiers de l'Œuvre de l'Enseignement et en forment par conséquent, le Comité administratif.

ARTICLE 5. CHOIX DES ELEVES.

A) Ne peuvent être recommandés à l'Œuvre de l'Enseignement que les enfants qui fréquentent les écoles de la paroisse de Notre-Dame.

B) N'auront droit d'être recommandés à l'Oeuvre de l'Enseignement que les enfants qui auront contribué à cette œuvre soit par eux-mêmes, soit par leurs parents.

C) Un certificat de bonne conduite et d'aptitude sera exigé des maîtres ou des maîtresses.

D) Les officiers de l'Oeuvre de l'Enseignement ne protégeront que les enfants recommandés par le curé de la paroisse ou par les prêtres qui s'occupent des écoles.

ARTICLE 6. — PERCEPTION DES FONDS.

A) Les officiers de l'Oeuvre verront aux moyens à prendre pour organiser le sou mensuel dans les écoles de la paroisse.

B) Chaque année une quête sera faite à domicile par les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame.

C) Ces deux moyens de percevoir les fonds n'excluent pas les autres moyens de perception.

ART. 7—DONS PARTICULIERS.

A) Celui qui fera un don de cinq piastres recevra le titre de "Protecteur de l'œuvre de l'enseignement".

B) Celui qui fera un don de dix piastres recevra le titre de "Patron de l'œuvre de l'enseignement".

ART. 8—DEPOSITAIRE DES FONDS.

A) Le secrétaire-trésorier de l'Association Saint-Jean Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ira chaque mois dans les écoles de la paroisse percevoir les argents recueillis par les maîtres ou par les maîtresses.

B) Les fonds destinés à l'œuvre de l'enseignement seront déposés chaque mois dans les mains du curé de la paroisse.

ART. 9—REPARTITION DES FONDS.

- A) Un montant déterminé par le comité administratif pourra être, chaque année, consacré à l'achat de récompenses pour les élèves des écoles paroissiales.
- B) Un montant de 75 à 100 piastres sera donné chaque année à l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario.
- C) Des élèves seront envoyés soit à l'Université d'Ottawa, soit à l'Académie de la Salle, soit à l'école d'Youville.

ART. 10—BULLETIN PAROISSIAL.

- A) Un bulletin paroissial donnera en détail l'état des recettes et des dépenses, au moins une fois l'année.
- B). Le bulletin publiera également le nom de tous les bienfaiteurs et la somme exacte de l'argent donné par chacun.

ART 11.

Les statuts de l'œuvre de l'enseignement ne peuvent être amendés sans la volenté des deux tiers de tous les membres du comité administratif.

L'Union St-Joseph du Canada

Fondée le 22 Mars 1860

Incorporée en Juin 1884

ESSENTIELLEMENT CATHOLIQUE ET
CANADIENNE-FRANÇAISE

Siège principal

325 Rue Dalhousie

OTTAWA

E. R. DESROSIERS

Pharmacien-Chimiste

Angle des rues Dalhousie et Church

Pharmacie Moderne

Tél. Rideau 151

ENCOURAGEZ LES AMIS !

Demandez nos prix avant de
confier votre travail ailleurs

Nous exécutons tous les travaux d'impressions

Imprimerie Ottawa

3 RUE MOSGROVE - OTTAWA

Téléphone Rideau 295

Canadiens-Français

IL FAUT SE JOINDRE A
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-
BAPTISTE. SOYONS CANA-
DIENS ET AIDONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES : : :

J. A. LAROCQUE

262-270 Rue Dalhousie, OTTAWA

Importateur de

TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX,
MARCHANDISES SECHES, : :
MERCERIES POUR HOMMES
VALISES, Etc., Etc. : : : :

Nous désirons que tous les

CANADIENS-FRANÇAIS
d'OTTAWA soient nos clients, non seulement
par sympathie, mais surtout parce que nous
leur garantissons LA MEILLEURE VALEUR
POSSIBLE POUR LE PRIX PAYE.

SERVICE PROMPT, POLI ET CONSCIENCIEUX.

SATISFACTION COMPLETE OU
VOTRE ARGENT VOUS EST REMBOURSE

Taux Spéciaux pour le Clergé et
les Communautés.

Téléphone Rideau 953

J. A. LAROCQUE

IMPORTATEUR

262-270 Rue Dalhousie, OTTAWA



